

change de nos journaux et de lettres collectives ; puis est venu l'échange des feuilles imprimées à raison d'une par enfant, et enfin l'échange de lettres et de colis individuels. Une très vive amitié lie les Héraultais et les Ardennais ; chaque école a vraiment aux yeux de l'autre une personnalité bien vivante et tient dans sa vie une grande place, surtout depuis qu'une petite Ardennaise (dont le papa est employé des chemins de fer) est venue passer huit jours chez nous.

Sur les six autres membres de l'équipe, je reçois seulement deux journaux. Les quatre silencieux n'ont jamais rien envoyé, n'ont jamais expliqué les raisons de leur silence. Puis-je employer le mot de malhonnêteté à propos d'eux ? En demandant à être intégrés à une équipe, ils se sont par là même engagés à envoyer quelque chose (lettres, journal, même manuscrit, etc...). A mon avis, ils méritent une sanction, qui ne peut, bien entendu, être que morale. Je propose la publication de leur nom dans L'Éducateur. Ce n'est pas bien grave, mais personnellement il me semble que je serais un peu ennuyée de cela. Peut-être trouverez-vous le ton de cette lettre un peu vif, mais je suis très mécontente d'envoyer des journaux qui ont coûté du travail aux gosses sans leur donner en compensation la joie — et quelle joie ! — de lire les « histoires » des autres.

Pour comble de bénédiction, sur les trois journaux que je reçois, un est complètement dépourvu d'intérêt. Le premier numéro comportant des textes uniquement sur la pluie et le vent et cela sur huit ou dix feuillets. Le deuxième roulait sur le feu, la veillée, la Noël ; c'est rigoureusement tout. Je ne comprends pas comment la maîtresse procède ; ou plutôt je serais trop bien comprendre. Elle doit imposer à ses élèves une rédaction sur un sujet ou, s'ils sont trop jeunes pour écrire, les faire parler et ce que chacun écrit ou dit sur ce sujet, on l'imprime. J'estime que c'est là une grave déformation de la technique de l'imprimerie. Si les textes me paraissent manquer de spontanéité et correspondre aux centres d'intérêt traditionnels imposés du dehors par le maître, mais s'ils étaient variés, je ne jugerais pas trop sévèrement. Je me dirais que, sans doute, la collègue s'est trouvée dans des conditions matérielles ou psychologiques difficiles et qu'elle est obligée d'aller lentement, avec précaution. Mais, sur douze ou quatorze textes, six sur le vent et huit sur la pluie !!!

Mes gosses ont d'ailleurs vigoureusement réagi et m'ont dicté une lettre d'énergie protestation. La position sera-t-elle rectifiée ? Je le souhaite.

De MOUGEOT (Doubs) :

Je fais partie de l'équipe 344 et je me félicite de la régularité des échanges mensuels ou bi-

mensuels de journaux scolaires. Cependant, je tiendrais à formuler quelques remarques quant au fonctionnement de la correspondance interscolaire, régulière.

J'ai été désigné pour correspondre avec l'école d'Aspiran (Hérault). Au début, tout marcha bien et mes gosses étaient très heureux d'avoir des lettres à échanger. Quelques-uns, pourtant, n'écrivaient point ; leurs correspondants désignés préféreraient continuer avec leurs camarades équipiers de l'an dernier, du Chambon. Premier contre-temps fâcheux...

Dernièrement, quatre des treize restants (sur dix-huit qui auraient dû correspondre) nous avisent que, ne pouvant continuer à servir deux correspondants (car eux aussi continuent leur correspondance de l'an dernier), ils cessent de nous écrire !

Je ne sais si tous les camarades sont dans ce cas. Mais pourquoi les enfants ont-ils cessé leur correspondance avec nous, qui étions en somme « réguliers » ? Il me semble qu'ils auraient dû nous garder la préférence !

Est-ce parce que les lettres de mes gars ne les intéressent pas ? J'en doute... bien qu'ils en soient à leur première expérience. De toute façon, le résultat est que mes gamins sont déçus. Il faut chercher ailleurs des correspondants bénévoles... d'où perte de temps, tâtonnements...

J'aimerais que tu en parles dans notre Éducateur. Qu'en penses-tu ? De toute façon, il faudrait prévoir le cas et désigner une école correspondante de secours, au cas où, pour un motif ou un autre, il y aurait arrêt dans les échanges.

**

Notre camarade Aeschlimann, de Neuchâtel, qui était chargé des échanges interscolaires internationaux, nous écrit :

Malgré mes démarches, il m'a été impossible de trouver de nouveaux correspondants. Nous terminons, au début d'avril, l'année scolaire. Aussi, je pense qu'il serait préférable d'attendre le début de la nouvelle année scolaire pour refaire un appel dans nos classes. Je vous en informerai.

Actuellement, c'est l'été en Amérique latine, période des grandes vacances. Cet échelonnement des vacances dans les divers pays du monde gêne le démarrage de nos échanges.

Ne vous impatientez pas.

Correspondants à l'étranger

Toutes les demandes de correspondances avec l'étranger doivent être adressées à la C.E.L., à Cannes.

Alziary assure le service des correspondances interscolaires nationales.

Les demandes qu'il a reçues, notamment ces derniers temps pour la Belgique, ont été transmises à Cannes.